

PERCEPTION DU MOT GRAPHIQUE DANS QUELQUES SYSTÈMES SYLLABIQUES ET ALPHABÉTIQUES

Marie-José REICHLER-BÉGUELIN

RÉSUMÉ

On montre l'importance cognitive de l'intermot graphique, qui, en assurant une articulation concrète de la chaîne linguistique, accrédite chez les usagers de l'écriture certains découpages et certains classements. Après avoir souligné la fonction épistémologique de la représentation écrite, on inventorie les particularités de segmentation présentées par les documents syllabiques et alphabétiques de l'Antiquité, particularités qu'il est frappant de retrouver en français moderne sous la plume de scripteurs débutants. A travers les tâtonnements auxquels elle donne lieu, l'articulation graphique apparaît dès lors comme un précieux témoignage de la façon dont les usagers perçoivent leur langue, et dont ils en élaborent une connaissance non théorisée, à finalité utilitaire.

ZUSAMMENFASSUNG

Gezeigt wird die kognitive Bedeutung des graphischen Raumes zwischen den Wörtern, die den Schreibenden zu bestimmten Einschnitten und Klassifizierungen verhilft, indem sie eine konkrete Artikulation der Sprachkette ermöglicht. Zunächst wird die epistemologische Funktion der schriftlichen Darstellung hervorgehoben, anschliessend werden die Besonderheiten der Einteilung inventarisiert, wie sie die silbenschriftlichen und alphabetischen Systeme der Antike aufzeigen und die man erstaunlicherweise im modernen Französisch bei Schreibanfängern wiederfindet. Das graphische Artikulieren wird auf diese Weise durch die Unsicherheiten, die es auslöst, zu einem wertvollen Zeugen der Art und Weise, wie die Sprachbenutzer ihre Sprache wahrnehmen und von der sie eine nicht theoretisch untermauerte, nutzbringende Kenntnis erarbeiten.

I. PRÉAMBULE

L'aperçu terminologique présenté par M. Fruyt au début de cet atelier montre, me semble-t-il, que les linguistes ont en gros deux façons de traiter la notion traditionnelle et intuitive de "mot". Ou bien, après l'avoir récusée et remplacée par un concept rationnellement défini (l'unité significative minimale, c'est-à-dire le morphème), ils sont tentés de réimporter subrepticement le "mot" dans leur métalangage, en tirant profit de sa souplesse d'application et de l'effet d'évidence qui lui est attaché. Ou bien, dans le souci d'expliquer scientifiquement une notion "naturelle",

qui paraît dominer la conscience linguistique¹, ils essaient d'en formuler une définition stricte, le cas échéant à prétention universalisante; cette tentative s'accompagne ou non d'innovation terminologique (outre les travaux déjà cités par M. Fruyt, voir les études de Secheyne, 1921; Frei, 1941, 1962; Martinet, 1966a, 1967, 1968, 1974; Metz, 1967; Godel, 1969, qui tournent toutes autour de la question de l'unité intermédiaire, à définir ou non, entre le morphème et le syntagme ou la "phrase").

Toutefois, il semble qu'aucune propriété, prise isolément, ne permette de cerner, dans tous les types de langue et sans résidu, les entités *que les sujets parlants semblent percevoir* comme des mots. En vue de donner une assise théorique à la notion de mot, on a en gros proposé de retenir l'un ou l'autre des critères suivants (cf. Giurescu, 1975):

- Le critère intonatif, selon lequel le mot serait une *unité prosodique*; ce critère pose problème pour les langues dépourvues d'accent de mot, telles que le français; dans le cas des langues à accent de mot, elle ne rend pas compte des clitiques.

- Le critère de l'autonomie syntaxique, qui fait du mot la *plus petite unité "libre"*, susceptible de faire énoncé à elle seule; cette définition, héritée de Bloomfield, laisse en suspens certains éléments syntagmatiquement non autonomes, mais aisément commutables sur l'axe paradigmatique, et qui semblent bien recevoir le statut de mots dans la conscience des locuteurs: par exemple les prépositions, les prédéterminants, les pronoms clitiques.

- Le critère flexionnel, qui définit le mot comme la *plus petite unité pourvue d'un flexif*. A l'évidence, même dans le cas des langues flexionnelles, ce critère ne recouvre qu'une partie déterminée des entités ressenties comme des mots, et donne une prééminence théorique discutable au nom et au verbe, au détriment des catégories d'indéclinables (prépositions, conjonctions...).

- Le critère *sémantico-référentiel*, qui caractérise le mot comme une *unité de désignation*. Ce critère s'applique mal aux signes à fonction "instructionnelle" (marqueurs argumentatifs, marqueurs de balisage), auxquels il paraît difficile d'assigner une fonction dénotative. Dans les cas où il est pertinent, une question mal résolue subsiste: celle des modalités de l'amalgame sémantique, et de l'opposition entre signification et référence. Par exemple, dans les locutions catachrétiques du type *pomme de terre, chemin de fer*, va-t-on compter un mot, compte tenu de l'unité de désignation, ou trois mots, comme le veulent clairement autant l'analyse graphique que le trope sous-jacent? Le problème se pose en particulier chaque fois que des locutions motivées, et donc complexes à un certain niveau du sémantisme, désignent des référents appréhendés comme simples extra-linguistiquement: car ce phénomène, dénotatif dans son essence, tend à transformer les locutions concernées en unités de comportement paradigmatique. De fait, les propriétés contradictoires de complexité et de simplicité des lexies figées, qui rendent controversée leur analyse morphologique, paraissent susceptibles de prédominer alternativement chez les locuteurs, dans des circonstances

¹ Cf. Saussure, 1916: 154: "Il faudrait chercher sur quoi se fonde la division en mots — car le mot, malgré la difficulté qu'on a à le définir, est une unité qui s'impose à l'esprit, quelque chose de central dans le mécanisme de la langue; — mais c'est là un sujet qui remplirait à lui seul un volume." Voir aussi Metz, 1967: 48: "[...] à ces derniers [les usagers], c'est bien le mot qui offre le visage concret du signe linguistique", et Godel, 1969: 122: "[...] le mot, qu'on le veuille ou non, revendique sa place dans les unités linguistiques". A noter, en revanche, les propos sévères de Bally sur le mot: "Il faut donc s'affranchir de la notion incertaine de mot [...]" (1944, 288, voir tout le passage).

psycholinguistiques qui mériteraient d'être investiguées. Il est intéressant pour notre propos de relever que dans l'article *Mot* de l'*Encyclopédie méthodique*, cette question donne lieu à un débat orthographique: Beauzée y défend en effet, pour les locutions conjonctives et adverbiales, une graphie analytique *pourvu que, parce que, d'ailleurs, etc.*, contre l'abbé Girard qui les écrivait d'un seul tenant: *pourvuque, parceque, dailleurs*.

- Enfin, pour certaines langues à tradition écrite, c'est le critère *graphique* qui tend à être retenu comme prépondérant, d'où une définition du mot comme "le segment de discours compris entre deux espaces blancs" (Arrivé, Gadet, Galmiche, 1986, s.v.). Dans les documents écrits, il arrive en effet que la graphie, par une sorte d'approximation de l'analyse de première articulation, fasse apparaître des "mots" en les séparant d'une manière ou d'une autre, soit par un blanc ou intermot comme en français ou en anglais d'aujourd'hui (et déjà en hittite), soit par un trait vertical ou une virgule comme en grec mycénien, soit par une interponction (fréquente dans les inscriptions latines). Si elle n'est pas systématiquement réalisée dans tous les systèmes phonographiques, l'analyse en mots s'est généralisée dans la transcription des langues indo-européennes modernes (Catach, 1988b), notamment grâce aux usages typographiques qui s'élaborent à partir du XVI^e siècle.

2. ARTICULATION GRAPHIQUE ET ACTIVITÉ ÉPILINGUISTIQUE

Parmi les critères d'identification du mot, le dernier mentionné mérite une attention spéciale et paraît important à plus d'un titre.

En premier lieu, il permet d'atteindre une segmentation de la chaîne proposée spontanément par les sujets parlants. Avec la graphie, on tient un symptôme de l'activité épilinguistique² des locuteurs, c'est-à-dire un témoignage sur les unités langagières que ceux-ci manipulent concrètement, sans préoccupation théorique (Lüdtke, 1985: 528-529). Cela est vrai en particulier des écrits peu standardisés, à l'aube de nos traditions graphiques, ou encore, à l'époque moderne, des productions de scripteurs inexpérimentés. Certes, les unités qui sont livrées, de manière souvent tâtonnante, par l'articulation graphique, sont loin de répondre à celles, définies avec rigueur et sur la base d'un critère exclusif, que le linguiste manipule dans l'exercice de sa science (les premiers structuralistes ont abondamment insisté sur les inconvénients du "mot" graphique, et sur le gain théorique lié au concept de *morphème*); et même si l'on se limite au problème technique de la notation, pour laquelle la notion de mot se révèle parfois hautement opératoire, comme L. Galand le démontre ici pour le cas du berbère, les options segmentatives de l'expert-linguiste ne recouperont pas forcément celles de l'utilisateur naïf. Pourtant, malgré les insuffisances qu'on lui reconnaît, l'articulation graphique spontanée renvoie aux sources de la conscience métalinguistique (cf. S. Auroux *in* Auroux (éd.) 1990: 19); elle nous renseigne sur les procédures d'appréhension non formelle du langage qui caractérisent un savoir préthéorique, exempt de finalité démonstrative (Berrendonner et Reichler-Béguelin, 1989: 106-107).

Corollairement, au même titre que le *pada-pāṭha* de la tradition indienne évoqué dans ce volume par G. Pinault, l'écriture donne consistance et permanence à l'analyse épilinguistique qui se trouve ainsi objectivée, puis transmise sous forme d'une connaissance institutionnalisée, avec, bien sûr, les inconséquences qui peuvent en

² Selon le terme proposé par Culioli.

découler (on connaît par exemple les aléas du trait d'union en français, qui orthographie arbitrairement *un bas-bleu*, mais *un blouson noir*). Pour caractériser la fonction cognitive des signaux démarcatifs de l'écrit, je reprendrai à mon compte certaines des réflexions stimulantes que M. Mouillaud nous a livrées sur la sémiologie du *cadre* : l'intermot graphique instaure lui aussi, à sa façon, une séparation, une frontière; il délimite une séquence du discours en produisant un effet de clôture, associé, sans doute, à une illusion d'insécabilité. Il paraît probable que pour les usagers d'une langue écrite, les segments régulièrement isolés par des blancs acquièrent un statut perceptuel spécial, distinct, notamment, de celui des unités morphématiques non autonomes dans la graphie. Cela contribue à expliquer le fait, souligné avec insistance par Saussure, qu'il faut un effort à la démarche scientifique pour accéder aux unités de la langue, que ces unités ne sont pas fournies d'avance (p. ex. 1916: 153).

Avant d'examiner quelques phénomènes concrets de démarcation graphique dans les langues classiques et modernes, il vaut la peine de s'arrêter brièvement sur le problème, relativement controversé, de l'écrit et du statut qu'il convient de lui réserver dans la science linguistique. En effet, du point de vue adopté à ce sujet, dépend étroitement le crédit qu'il est possible d'accorder à la notion de "mot" graphique, la question étant posée de savoir si, oui ou non, il s'agit d'une notion arbitraire en langue (signalons d'ores et déjà que la tendance actuelle est à une réhabilitation: cf. Catach *in* Catach (éd.), 1988: 11).

3. VALEUR LINGUISTIQUE DE LA REPRÉSENTATION ÉCRITE

Les philosophes, les grammairiens, les linguistes qui se sont penchés sur le problème de l'écrit se laissent sommairement partager en deux positions antagonistes.

Tout d'abord, certains ont vu dans l'écriture un *code substitutif*, voué purement et simplement à la transcription du langage parlé, un code au second degré dont les unités "signifient" ou dénotent des sons ou des suites de sons, la phonie étant le seul véhicule direct, voire légitime, des significations:

"L'analyse de la pensée se fait par la parole, et l'analyse de la parole par l'écriture; la parole représente la pensée par des signes conventionnels, et l'écriture représente de même la parole." (Rousseau)

On peut suivre d'Aristote au premier structuralisme, en passant par Rousseau, cette ligne de pensée phonocentrique, qui se méfie des pièges de la "lettre", et pour qui l'écrit n'a pas d'autre fonction que d'être le médium (souvent trompeur) de l'oral. Avec pour argument de base l'évidente secondarité phylogénétique et ontogénétique de la graphie dans l'histoire du développement langagier, la position phonocentrique relègue l'écrit au rang d'épiphénomène, et ne lui accorde qu'une place très accessoire dans la description scientifique du langage:

"Certaines applications de la linguistique, comme les recherches relatives à la traduction mécanique, par l'accent qu'elles mettent sur la forme écrite du langage, pourraient faire croire à l'importance foncière des divisions du texte écrit et faire oublier que c'est de l'énoncé oral qu'il faut toujours partir pour comprendre la nature réelle du langage humain." (Martinet, 1966: 53)

Une telle perspective, si on la radicalise, conduit à l'idée simpliste, mais relativement répandue dans le public cultivé, selon laquelle les systèmes d'écriture à base phonologique seraient les plus évolués; d'autre part, elle tend à vider la question de l'intermot, comme celle des autres segmentations graphiques, de tout intérêt théorique.

En réaction à ce courant de pensée, des anthropologues (Goody, 1979 et 1986; dans la même ligne: Détienne (éd.), 1988) et des philosophes (Derrida, 1967) ont pourtant revalorisé l'écriture comme médium linguistique à part entière, indépendant et autonomisable, arguant des effets importants que son apparition historique a exercés sur l'essor des processus cognitifs et sur l'évolution des institutions sociales. Par ailleurs, du côté des linguistes, il fallait bien fournir une justification au fait que la quasi totalité des systèmes "naturels" de notation du langage fonctionnent tôt ou tard, et fort avantageusement, avec une composante idéographique (ainsi, corrélée à la séquence phonique [ilpaRl], la séquence graphique du fr. *ils parlent* contient les phonogrammes *i, l, p, a, r, l*, mais aussi un morphogramme discontinu à valeur de pluriel *s.....nt*, dépourvu de réalisation phonique correspondante - sans oublier l'intermot, topogramme à fonction démarcative). Au même titre que certains acquis de la théorie de la lecture, cette observation conduit à dénier à la phonation le statut de truchement obligé, et à refuser de reconnaître au code oral une préséance autre qu'historique et acquisitionnelle. Elle incite à voir dans l'écrit et l'oral des *codes parallèles*, ne différant entre eux que par la substance des signifiants, elle-même conditionnée par ces facteurs externes que sont les avantages respectifs des sons et des graphies selon les conditions de production et de réception des énoncés (Prieto, 1975: 85-92 et 1983). D'où la revendication d'un statut linguistique pour l'écrit, et d'une approche du signifiant graphique considéré en abstraction plus ou moins totale du langage oral (voir déjà Vachek, 1939)³; d'où aussi un refus d'"établir une hiérarchie" entre les manifestations écrite et orale, de "classer l'une comme primitive et l'autre comme secondaire" (Blanche-Benveniste et Chervel, 1969: 40).

Si, en accord avec les théoriciens de l'écriture, on admet qu'en synchronie, l'écrit, autant que l'oral, "réalise" la langue, la question des segmentations graphiques retrouve la pertinence que lui déniait le point de vue phonocentrique. Il devient en particulier possible de reconnaître sa pleine importance à une fonction dérivée de l'écriture sur laquelle j'ai déjà insisté, et qui la caractérise aussi efficacement que le rôle de représentation qui lui est d'habitude reconnu: la fonction cognitive et épistémologique. En figurant spatialement et en pérennisant la chaîne linguistique, l'écriture porte trace d'une activité d'analyse; en même temps, elle accrédite chez les sujets certains découpages et certains classements. Etant donné la puissance de la norme graphique et l'inculcation à laquelle elle donne lieu, il est certain que chez les usagers d'une écriture, la connaissance concrète des structures linguistiques est en bonne partie déterminée par la modélisation rudimentaire, (par la *grammaire*, pour faire une figure étymologique), qu'en fournit ainsi l'écriture.

"Si donc la théorie de la langue qui se matérialise sous forme d'écriture est bien à rejeter comme théorie linguistique *per se*, elle doit par contre y être incorporée en tant que support (entre autres) de cette

³ On notera à ce sujet le débat entre l'autonomisme radical d'Anis, 1983 et 1988, et l'autonomisme modéré de Catach, 1988: 23.

composante régulatrice qui fait partie intégrante de toute activité langagière." (P. Achard, in Catach (éd.) 1988: 74)

A ce composant métalinguistique inhérent aux systèmes d'écriture, on peut par exemple attribuer la notation de traits pertinents phonologiques, assumée occasionnellement par certains alphabets (cf. M. Coyaud in Catach (éd.) 1988: 157-163). En relève aussi l'analyse hiérarchique en "niveaux" assurée par l'intermot ou par les phénomènes de ponctuation en général. Ces derniers apparaissent facultativement et de façon plus ou moins précoce dans les traditions graphiques. Ils ont pour utilité concrète, en suppléant la signalisation suprasegmentale propre à l'oral, de faciliter l'identification des limites de signes et de groupes de signes. En permettant de trancher d'emblée entre des segmentations concurrentes, ils favorisent la lisibilité. La ponctuation relève du souci, coopératif, d'optimiser l'opération de décodage: ainsi la démarche d'analyse pré-linguistique trouve-t-elle son origine dans un processus régulateur, visant le bon déroulement de l'événement de communication.

4. CAS DE FIGURE DE LA NOTION DE MOT GRAPHIQUE DANS L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE

a) La pratique éditoriale moderne

Dans les langues classiques, les cas de figure de la notion de mot graphique recourent à quelques détails près les constatations qu'il est possible de faire pour une langue moderne comme le français (cf. Berrendonner et Reichler-Béguelin, 1989: 104-105). En latin par exemple, la pratique éditoriale moderne, qui trouve ses sources chez les scribes irlandais et anglo-saxons du début du Moyen Age, isole régulièrement par des blancs des unités qui peuvent avoir les statuts morphologiques suivants:

A. Mot graphique = morphème (*semper, sic, ut, in...*)

B. Mot graphique = "syntagme étroit" composé de plusieurs morphèmes: forme fléchie (*rēgem, oratōrem, amābō*), dérivé (*orātōr*), composé (*suouetaurilia*), agglutiné (*agrīcultūra*; mais voir sous C), enfin groupe intonatif composé d'un tonique suivi de cliquique(s) (*semperque, uenisne*)

C. Mot graphique = constituant de lexie plus ou moins figée ou agglutinée, écrite parfois d'un seul tenant (*rēs pūblica/ rēspūblica, agrī cultūra/ agrīcultūra, benedīcō/ benedīcō*) mais aussi souvent discontinue: *prius [...] quam* (on trouve aussi, en continu et en un seul mot graphique, *priusquam*)⁴.

⁴ Du point de vue de la graphie, les agglutinés latins montrent un degré de synthèse progressif et une même unité lexicale fait souvent l'objet de phénomènes de variation, se situant tantôt dans notre catégorie B, tantôt dans notre catégorie C (c'est le cas des exemples donnés ici). La fréquence des lexies syntaxiquement discontinues caractérise la langue latine, et a même eu pour conséquence certaines disjonctions "néologiques" telles que *inter enim iectast* (Lucr., 3, 860, cas de tmèse visiblement secondaire sur un composé ailleurs univérbe; pour d'autres exemples et une étude plus fine de l'agglutination et de ses incidences, voir Fruyt et Reichler-Béguelin, 1988, et, dans ce volume, M. Fruyt, "La délimitation des unités lexicales en latin").

D. Mot graphique = constituant de morphème discontinu: *praestō esse* "être à disposition", où *praestō*, opaque en synchronie au même titre que fr. *fur* dans la séquence *au fur et à mesure*, n'a semble-t-il pas le statut d'unité significative malgré son autonomie graphique et syntaxique.

Au-delà et en deçà du cas trivial où il correspond au signe minimal, le mot graphique latin possède donc une zone de recouvrement qui va du signe complexe (syntagme étroit) au constituant de lexie, voire à une séquence infra-morphématique, dépourvue de signifié à elle seule, "monème oblitéré" dans la terminologie de Frei (1962: 132), ou encore "kénomorphème" (cf. Grésillon, 1983: 95)⁵.

Relevons par ailleurs le cas des enclitiques *-que*, *-ue* et *-ne*, non isolés graphiquement bien que relevant d'une *pars orationis* d'après les grammairiens (ainsi Priscien, GLK III: 93, 465-466); en grec cependant, le *tis* indéfini atone est traité comme un mot graphique au même titre que le *tís* tonique interrogatif. De manière générale, la graphie a eu tendance à entériner, définitivement ou occasionnellement, la soudure intonative et parfois sémantique de groupes d'enclise comme gr. *toígar, kaíper, égo:ge ...*, lat. *amātust, similest, cautiōst...* (Plaute), ou la soudure sémantique de groupes de proclise comme gr. *parachrē:ma* "sur-le-champ", cf. fr. *pourquoi* < *pour quoi* (Bally, 1945: 106-107).

b) L'articulation graphique dans l'Antiquité

L'étude des segmentations graphiques en usage dans les documents anciens mériterait une étude ample et fouillée, pour laquelle je ne poserai ici que quelques jalons résultant d'un sondage sommaire.

Une remarque préalable s'impose concernant le rôle des facteurs externes, ainsi les supports, dont la dimension, la rareté et la cherté ont été de nature à inhiber durablement, dans la transmission des textes, l'essor du blanc graphique et de ses substituts (cf. Catach, 1988b).

De manière générale, pour une langue comme le grec, qu'on a la chance de connaître à travers trois systèmes graphiques différents (syllabaire mycénien dit linéaire B, syllabaire chypriote, écriture alphabétique), le fait frappant est que l'articulation en mots est prise en charge de manière relativement conséquente par les syllabaires, mais beaucoup moins par le système quasi phonologique que représente, à ses débuts du moins, l'alphabet adapté du phénicien. Il est trivial de constater que le premier alphabet grec, qui repose sur une analyse de deuxième articulation, a permis, par rapport aux syllabaires, à la fois de réaliser une économie notable sur le nombre de caractères et d'assurer *grosso modo* une référence phonique univoque à chaque graphème. Mais on souligne trop rarement que ce gain a eu pour contrepartie un coût de décodage accru au niveau de la première articulation, les signaux de division n'étant que d'un usage très sporadique et hautement variable autant dans les documents archaïques alphabétiques que dans les manuscrits jusqu'à l'époque alexandrine (il en allait de même pour l'onciale et

⁵ La théorie du langage est embarrassée par ces unités "vides", isolables par soustraction dans des lexies figées du type *il y a belle lurette*, mais n'apparaissant que dans un contexte unique. L'analyse morphématique menée en termes de "choix" du locuteur, en les privant du statut de "formes linguistiques" que leur reconnaissait pourtant Bloomfield (1970 (= 1933): 152), ne leur rend guère justice. Comme l'écrit Godel à propos des locutions figées: "les éléments restent identifiables en dépit de la synthèse" (1969: 122).

la minuscule latines; cf. Desbordes, 1990: 228). Or, les travaux récents sur la physiologie de la lecture (Saenger, 1989), ou sur la lecture dans l'Antiquité (Canfora, 1989), ont mis en lumière les conséquences cognitives et les incidences sociales importantes de la *scriptio continua* (voir déjà Marrou, 1965, sur les aspects pédagogiques). Comme le montrent les expérimentations de laboratoire, lire un texte phonographique en continu, c'est d'abord être confronté à la tâche, intellectuellement coûteuse, d'identifier les limites de signes et de lever certaines équivoques (par exemple, la séquence latine *incultoloco* peut se lire aussi bien *in cultō locō* que *incultō locō*). On peut comprendre dès lors qu'en grec classique, "lire" se soit dit *anagnō:skein*, soit "reconnaître", "discerner". La lecture a longtemps été une tâche de spécialiste pour laquelle il était nécessaire de passer par le détour d'une déclamation expressive, ou d'une activité préliminaire de vocalisation. L'utilisation d'une "ponctuation de mot" désambiguïsante (hyphen, diastole), puis la généralisation de l'accentuation de mots dans les textes grecs à partir d'Aristophane de Byzance, n'ont que tardivement facilité la technique de lecture des textes en permettant un accès plus direct au sens.

Dans la tradition graphique romaine, la ponctuation de mots, déjà connue de l'étrusque, a été beaucoup plus nettement systématisée qu'en grec, dans les inscriptions officielles de l'âge classique tout au moins. Otha Wingo (1972: 15) cite ainsi le témoignage de Sénèque, *Ep. Mor.* IV, 11.11: "nos etiam cum scribimus, interpungere adsueuimus", et montre dans son étude que maints documents officiels ou littéraires soignés présentaient, outre les divisions de mots, une ponctuation de phrases et de groupes syntaxiques. Un très net déclin des séparateurs de mot, vers le 2^e siècle, est toutefois déploré par les épigraphistes, et attribué au désir d'imiter les livres grecs. A date classique, il me semble que la multiplication des abréviations en usage dans les documents officiels a dû favoriser la généralisation, au moins temporaire, de l'emploi des diviseurs en latin: elle a rendu nécessaire un marquage explicite de l'articulation en mots, pour permettre au lecteur de distinguer d'emblée, dans la séquence de caractères, les symboles acrophoniques, valant pour un signe, des simples phonogrammes.

J. Lallot a raison de relever, dans ce même volume, que l'usage assez répandu de la *scriptio continua* n'empêchait pas les Anciens d'avoir conscience d'unités linguistiques de la dimension du mot, comme le montre au premier chef l'émergence de tout le vocabulaire grec relatif aux unités du discours. D'ailleurs, on l'a dit, la segmentation en mots était bel et bien opérée, à date très ancienne, dans les textes grecs syllabiques, où la question des frontières de signes se serait sinon posée de manière cruciale étant donné les phénomènes de concaténation syllabique; ensuite, elle était occasionnelle, quoique ni strictement opérée, ni obligatoire, dans les textes alphabétiques, et devait dans tous les cas être restituée par le lecteur au cours du décodage. Il faut en conclure que l'absence de segmentation systématique, à un moment donné de l'histoire d'une langue, n'est pas forcément de nature à signaler l'absence de toute conscience réflexive à propos des unités langagières.

Si l'on veut bien admettre, toutefois, que les pratiques segmentatives de l'écrit, quand elles existent, fournissent des renseignements utiles sur les stratégies d'analyse des locuteurs, on distinguera deux tendances récurrentes dans les documents anciens qui présentent des signaux de division. Il va de soi que celles-ci recoupent en partie ce qui a été observé sous 4 a) "La pratique éditoriale moderne"; mais, dans les documents authentiques, elles apparaissent avec une autre ampleur, et il s'y ajoute des phénomènes non conformes. Ces tendances sont les suivantes:

I. La propension à démarquer les groupes intonatifs, notamment les blocs d'enclise et parfois de proclise, plutôt que les entités lexicales.

II. La propension à faire interférer la segmentation syllabique avec la segmentation morphologique.

Le premier phénomène est sensible dans tous les types d'écriture qui connaissent l'intermot, et se manifeste de manière atténuée jusque dans les conventions actuelles (cf. *supra*). Ainsi, beaucoup d'inscriptions grecques alphabétiques opèrent une sorte d'analyse en constituants syntaxico-prosodiques où l'entité-mot, de rang inférieur, ne se trouve délimitée que dans les occasions où elle coïncide avec un de ces constituants. Voici par exemple une inscription de Locride (milieu du 5e siècle) que je reproduis d'après la translittération de Guarducci, 1967: 301 (le diviseur de "mots" est signalé par une barre; le diviseur de fin de ligne, les blancs et l'accentuation ont été rajoutés). On remarquera la démarcation par le diviseur du nom propre sujet *Eúphamos*, et des groupes intonatifs *kai tòi sundamiorgoi* et *tô:i hé:ro:i*; à noter de surcroît le caractère morphologique, dans cette inscription, des coupes de fin de ligne, qui interviennent l'une après le préfixe *sun*, et l'autre après le verbe *anéthe:kan*, qui s'en trouvent également démarqués graphiquement:

*Eúphamos / kai tòi sun-
damiorgoi / anéthe:kan
tô:i hé:ro:i*

"Euphamos et ses compagnons
de démiurgie ont dressé
au héros".

Les plus anciennes inscriptions alphabétiques, à l'orthographe encore non fixée, entérinent parfois dans la graphie les phénomènes d'assimilation phonétique intervenant à l'intérieur de groupes intonatifs ou de syntagmes connexes: on trouve ainsi *émpolei = en pólei*, *tollô:iston = tón lô:iston* (Reinach, 1885, 215). Dans les textes alphabétiques de cette époque, il n'est pas exclu que certains raffinements de segmentation soient dus à un autre phénomène, d'ordre sémantique plutôt que phono- ou intonographique. Ainsi, dans une inscription d'Olympie de la seconde moitié du 6e siècle, consignant un traité d'alliance (Guarducci, 1967: 502-503), les diviseurs n'isolent que des groupes syntaxiques comprenant plusieurs "mots" au sens actuel, à l'exception de deux unités lexicales où se trouve concrétisé un acte d'avertissement: *apotínoian* "qu'ils paient une amende (*i.e.* ceux qui ne respecteraient pas le traité)", *latreiómenon* "à titre de réparation" (Fruyt et Reichler-Béguelin, 1988). Tout se passe comme si la démarcation graphique servait ici d'auxiliaire à une sorte de mise en relief informationnelle.

Plusieurs centaines d'années plus tôt, le linéaire B, qui fait pourtant un usage régulier des signaux de division, tend aussi à démarquer des "mots métriques" (au sens de Marouzeau, 1908-1909) plutôt que des entités lexicales. Dans ce système d'écriture à fondement syllabique, certains caractères ont conservé une valeur idéographique (ainsi *myc. DA* = "surface de terre cultivée"); d'autres sont par ailleurs utilisés en valeur acrophonique (par abréviation, le premier caractère vaut pour le mot tout entier: *O* = *óphelos*, *ZE* = *zeúgos*). Or, en partie par intonographie, en partie pour empêcher l'interprétation idéographique dont serait susceptible un graphème isolé, on n'écrit jamais séparément les monosyllabes (le plus souvent enclitiques ou proclitiques): ils sont reliés graphiquement au mot qui précède ou qui suit. S'il s'agit de monosyllabes toniques, ils peuvent être isolés à condition d'être artificiellement étoffés: ainsi *qo-o* (deux syllabogrammes) pour */g^wo:ns/* (une seule syllabe). Il s'ensuit qu'en écriture

mycénienne, "un mot proclitique *peut* se trouver joint au mot suivant", mais "un enclitique est *toujours* joint au mot précédent" (M. Lejeune, 1958: 23, je souligne). L'étroite solidarité des blocs d'enclise est reflétée de la même façon par l'écriture syllabique hittite (Kronasser, 1960: 35-36); de même, les inscriptions latines soudent souvent les prépositions monosyllabiques à leur régime (Otha Wingo, 1972: 32).

Des observations concordantes peuvent être faites dans le système syllabique chypriote, qui utilise comme démarcatifs soit un diviseur, soit les syllabogrammes de la série *e*, spécialisés pour noter une consonne finale de mot (Masson, 1983). Or la graphie continue est de règle pour la plupart des enclitiques (gr. chypr. *ta-sa-ke* = *tás ke*, et non **ta-se-ke*; *o-pi-si-si-ke* = *ópisis ke*, et non **o-pi-si-se-ke*), alors que la situation est plus flottante pour les proclitiques. Cette dissymétrie, déjà présente en mycénien, est sans doute à mettre en rapport avec la constatation de Martinet, 1966: 43-44, concernant le statut respectif de ce qu'il appelle les "satellites postposés" et des "satellites préposés" dans les usages graphiques des langues indo-européennes. De manière historiquement récurrente, celles-ci tendent en effet à souder les premiers: par exemple, roumain *nasul* "le nez", sur *nas* "nez", mais à préserver plutôt l'autonomie des seconds: fr. *le nez*; en deux mots; en l'occurrence, l'autonomie graphique de l'article préposé n'est pas arbitraire: elle va de pair avec la possibilité syntaxique d'insérer un adjectif (*le long nez*), qui n'existe pas quand l'article est postposé.

Dans le syllabaire chypriote toujours, l'article proclitique connaît donc un rattachement inconstant au nom orthotonique qui le suit. Or on a constaté que la répartition des formes soudées et non soudées dépendait en partie de facteurs phonétiques. Ainsi, on écrit *o-sa-ta-si-no-i-ko-ne* = *o Stasiwoiko:n* (en cas de soudure, il y aurait **o-so-ta...*), et *ta-se-a-te-na-se* = *tâ:s Athá:na:s*, avec une séparation signalée par l'emploi du syllabogramme *se*. En revanche, le traitement est différent dans le cas de *n* final, qui est toujours relié à l'initiale du mot suivant: *ta-na-ta-ne* = *tâ:n Athá:na:n* (jamais **ta-ne-a-ta-ne*), *to-ni-ja-te-ra-ne* = *tôn ijatê:ran* (jamais **to-ne-i-ja-te-ra-ne*). Hermann, 1906, a montré que cette situation résultait d'une variation dans la frontière syllabique, qui passait avant l'*n* final de l'article, mais avant l'*s*: devant voyelle, position où il se trouvait fragilisé, celui-ci était en effet prononcé par hypercorrection, ce qui entraînait une rupture dans la concaténation syllabique. Nous tenons ici un exemple de notre second phénomène caractéristique: l'interférence qui peut exister dans l'usage entre une segmentation de type morphologique, fondée sur un critère sémiotique (qui aboutit à la séparation de l'article), et une segmentation prioritairement syllabique (qui a ici pour effet sa soudure). La conscience de la syllabe, dont on connaît le rôle en métrique, explique probablement aussi l'apparition de phénomènes de division à l'intérieur du mot dans de nombreuses inscriptions latines (Dennison, 1906), dont les lapicides sont d'ailleurs jugés sévèrement par les épigraphistes: "...on voit [...] jusqu'à quel point certains lapicides avaient perdu la notion de la valeur primitive des signes séparatifs; ce n'était plus, à leurs yeux, que des éléments d'ornementation qui n'avaient même pas le mérite de l'élégance." Ces propos de Cagnat, 1964, s'appliquent à l'exemple de C.I.L. VIII 4919, inscription portant les noms propres *Papiria* et *Aufidianus*, et utilisant les diviseurs tantôt comme indices de frontières de syllabe, tantôt comme frontière entre deux mots abrégés (par exemple *P.V.* = *pie uixit*, *H.S.E.* = *hic situs est*):

PA/PI/RI/A/A/U/IF

IIDI/AINUS/PIVI

AN/XVIII/H/S/E

Toujours au chapitre de l'interférence des phénomènes de syllabation, on peut rapprocher les tâtonnements auxquels ont donné lieu la démarcation de l'article et de la préposition élidés dans l'histoire de l'orthographe française. Tout se passe en effet comme s'il était particulièrement délicat de *conférer une identité graphique autonome à des morphèmes dont le signifiant est infrasyllabique*, morphèmes par conséquent peu susceptibles d'être cités, ou d'être focalisés intonativement:

"[...] jusqu'à Tory, on écrivait, pour les noms propres, ou ceux que l'on voulait souligner d'une majuscule, *Dathenes, Lesglise, Deusebe*, avec la majuscule à l'article, puisqu'on n'avait pas les moyens de faire autrement. Là encore, la conscience exacte de ce que nous appelons le mot n'est pas venue tout de suite: on est passé d'abord à *D'athenes, L'esglise, D'eusebe*, avant de doter l'unité elle-même de ce qui lui revenait, *d'Athenes, l'Esglise, d'Eusebe*." (Catach, 1988b, 37)

D'autres langues indo-européennes prêtent à des observations analogues; par exemple, ce manuscrit italien du 15^e siècle n'isole graphiquement l'article et le réfléchi que s'ils ne sont pas élidés (voir aussi le cas de la préposition arménienne *i/y-*, Fruyt et Reichler-Béguelin, 1988, et *infra* sous 5):

-lanima la ragione
-saddormenta ci ritroviamo

(Dante, *La Commedia*, avec commentaire de Cristoforo Landino, Florence, 1481).

5. SEGMENTATIONS NON CONVENTIONNELLES EN FRANÇAIS MODERNE

Je conclurai cette étude par quelques exemples de segmentations graphiques non conventionnelles en français contemporain, qui permettent de montrer le caractère récurrent des stratégies d'analyse mises en lumière plus haut à propos des langues anciennes. Relevons pour commencer que les premiers textes rédigés par les enfants comportent fréquemment des phénomènes de *scriptio continua*, avec division en fin de ligne seulement:

iletetunfoua (6 ans) = "il était une fois"
dériérilfotourné
lafei... (7 ans) = "derrière il faut tourner /la feuille".

Même quand le découpage en mots est acquis, il arrive souvent qu'aucune segmentation n'affecte certains groupes intonatifs ou certains syntagmes figés:

jepar anvakans (7 ans) = "je pars en vacances"
avec *masoeur* (8 ans) = "ma soeur"
mais *aparsa* tout s'est bien passé (11 ans) = "à part ça"
alongé partaire (id.) = "par terre"
si papa aitai la pour me dire *bonenuit* (8ans) = "bonne nuit" (notons que la graphie continue a été entérinée par la norme dans *bonjour, bonsoir*)
Sandwiches pain *demie* = "de mie".

Ces phénomènes de soudure peuvent symptomatiser le figement et parfois la démotivation de certaines lexies, démotivation qui est bien sûr susceptible de

transparente par d'autres voies que la graphie, par le biais d'emplois contextuels absurdes ou plaisants...

Madame B..., souffrant d'un *traumatisme crânien* au thorax... (presse)
[...] souhaite correspondre avec *jeune femme*, âge indifférent,... (Libé)

... ou encore, à l'oral cette fois, par le déplacement d'un flexif:

des *navires de guerre* z américains pardon des navires de guerre
américains (A2, 4.6.90).

Certaines graphies fantaisistes révèlent également le souci de faire correspondre, iconiquement, une unité graphique à un concept unifié:

"*Valériémarc* viennent dîner ce soir", "*Stéphanésophie* m'invitent à la
campagne ce week-end", "je vais au cinéma avec *Carolinéfrançois*". (presse)

les moeurs du vacancier "*francémoyen*" (id.).

La tendance à la soudure s'exprime aussi, quoique de manière assez aléatoire, quand une lexie complexe est prise pour base de dérivation. Comparer:

moyen âge > *moyenâgeux*
Rhône-Alpes > *rhônalpin*
l'"*àplatventrisme*" politique (presse)
a priori > *aprioriste*, mais aussi *a prioriste*
rédactrice, éditeuriste, *mise en pagiste* (écrit; 13 ans).

Un fait d'un autre ordre, fréquent chez les débutants, concerne l'affectation au mot qui suit d'une consonne finale soumise à liaison (ou éventuellement son dédoublement):

quan til fu tau balle (7 ans) = quand il fut au bal
on na mangé la soup
je les ses couper = "je les ai coupés".

Comme dans les exemples grecs chypriotes et latins étudiés plus haut, on assiste ici à une interférence entre l'analyse syllabique et l'analyse morphologique, interférence qui explique également une "perle" comme:

Ma réponse tient en trois *mots* : im-po-ssible.

Outre le cas du morphème de pluriel, la segmentation syllabique concerne tout particulièrement en français l'article, la négation, la préposition *de*, les pronoms clitiques élidés, qui apparaissent souvent agglutinés au mot suivant quand ce dernier commence par une voyelle:

il ma lu listoire (8 ans)
Cher granmami je tecri pour te dire que je taimé mai se nai pa tout ! je
toffre pour toi un petit lapin (8 ans).

Corollaire de ces phénomènes, il faut relever toute une série de déglutinations qui apparaissent ultérieurement dans l'apprentissage et qui s'expliquent par un phénomène d'hypercorrection:

ontextuels
 (presse)
 .. (*Libé*)
 de guerre

J'ai été à un chateau énorme, m'est je n'est pas pus voir toute les pièces (9 ans)
 j'ai tout m'émorisé (9 ans)
 Louise d'oi manger une poire ce soire ! (8 ans)
 au d'ébut
 Pauvres petites marmottes. C'elles qui restait ne se bronsait plus au soleil ...
 d'avantage... (cet exemple signale la conscience d'une motivation).
 Comparer aussi: Quand-t-il l'a trouver il était très content. (9 ans)

respondre,
 vivent à la
 resse)

La segmentation syllabique peut d'autre part affecter des unités lexicales simples ou complexes, et s'accompagner d'une remotivation, plus ou moins concertée et plus ou moins exhaustive, des segments anomalement démarqués:

aléatoire,

da cor (7ans) = "d'accord"
j'ai spere (7 ans) = "j'espère"
si j'ai tai pernoël = "si j'étais"
un trop matisse (= traumatisme) (perles du courrier administratif)
"eau"riginale (publicité pour Perrier)
 Comment vivre chic tout en étant *faux-chées* ! (presse)
 Verseau: Symbole: *ver-seau* = verseur d'eau, représenté par une figure humaine... (presse, *sic*, je souligne: la segmentation proposée est syllabique alors que le commentaire se veut morphologique).

station au
 nent son

Le procédé, qui peut déboucher sur de véritables calembours graphiques (cf. Blanche-Benveniste et Jeanjean, 1988, 148-150), repose sur les mêmes procédures que certains jeux de langage comme la charade ou le rébus. On en retrouve le principe dans l'écriture de certains malades mentaux, dont les segmentations étranges disloquent les unités lexicales, tout en leur conférant une motivation inédite et parfois poignante (exemples empruntés à Grésillon, 1985: 256-258):

on assiste
 erférence

est-ce que j'ai une *tu meurs* ?
 Ca va loin tu sais *s'tisse toi re la*
 On zi *r'vie hein dra*
 une boîte de *coule heures*
 le *saint bol* (= symbole)
 vie *éther n'ailes*
 hunne rude *seme haine* (= semaine)
 ça sert d'*os* (= sacerdoce).

erne tout
 pronoms
 e dernier

Les faits de graphie "syllabique" collectés ci-dessus reflètent, dans l'ensemble, les hésitations réelles ou feintes des sujets parlants à propos des frontières de signes, frontières qui sont particulièrement peu signalées phonétiquement en français. C'est à des incertitudes du même type que l'on doit les évolutions diachroniques bien connues:

à tout ! je

l'ierre (de lat. *hedera*) > lierre ("agglutination")
 l'agriotte (de *aigre*) > la griotte ("déglutination").

itions qui
 énomène

Pour terminer, soulignons que les auteurs qui produisent des graphies parodiques illustrent avec brio les deux grandes tendances de l'analyse linguistique spontanée que j'ai tenté de mettre en évidence ici: ainsi, Queneau paraît porté à la segmentation par

groupes syntaxico-prosodiques, alors que Verlaine, (sous l'effet du vers ?) montre une préférence pour la segmentation syllabique. C'est donc à ces deux écrivains que je laisserai le soin de clore la présente étude:

Jerlu tousdait le kat ligne, jépapu manpéché de mmaré. (Queneau)

Ltipstu. = "Le type se tut." (Queneau)

E coi vréman, bon Duvignô,
 Vou zôci dou ke lé zagnô...
 Vou metr'an ce courou zétranj....
 Kel ir(e) donc vou zambala ? (Verlaine).

Marie-José REICHLER-BÉGUELIN
 Universités de Neuchâtel et de Fribourg

BIBLIOGRAPHIE

- E. Alarcos Llorach, "Les représentations graphiques du langage", in *Le langage*, éd. par A. Martinet, Paris, Gallimard, 1973.
- J. Anis (éd.), "Le signifiant graphique", *Langue française* 59, sept. 1983.
- J. Anis, "La construction du graphème et ses enjeux théoriques", *Archives et documents de la Société d'Histoire et d'Epistémologie des Sciences du Langage* 5, 1984, 1-45.
- J. Anis, *L'écriture. Théories et descriptions*, avec la coll. de J.-L. Chiss et C. Puech, Bruxelles, De Boeck, 1988.
- J. Anis, "De certains marqueurs graphiques dans un modèle linguistique de l'écrit", *DRLAV* 41, 1989, 33-52.
- M. Arrivé, F. Gadet, M. Galmiche, *La grammaire d'aujourd'hui: guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion, 1973.
- S. Auroux (éd.), *Histoire des idées linguistiques*, 3 tomes, Bruxelles, Mardaga, dès 1990.
- C. Bally, *Linguistique générale et linguistique française*², Berne, A. Francke S.A., 1944.
- C. Bally, *Manuel d'accentuation grecque*, Berne, 1945.
- M. Baratin et F. Desbordes, *L'analyse linguistique dans l'Antiquité classique*, Paris, Klincksieck, 1981.
- A. Berrendonner et M.-J. Reichler-Béguelin, "Décalages. Les niveaux de l'analyse linguistique", *Lg. fr.* 81, février 1989, 99-125.
- C. Blanche-Benveniste et A. Chervel, *L'orthographe*, Paris, Maspéro, 1969.

- C. Blanche-Benveniste et C. Jeanjean, *Le français parlé. Transcription et édition*, Paris, Didier-INALF, 1987.
- L. Bloomfield, *Le langage*², avant-propos de F. François, Paris, Payot, 1970 (version anglaise: 1933).
- R. Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*⁴, Rome, 1964.
- L. Canfora, "Lire à Athènes et à Rome", *Annales ESC*, juillet-août 1989, n° 4, 925-937.
- N. Catach (éd.), *Pour une théorie de la langue écrite*, Paris, Editions du CNRS, 1988.
- N. Catach, "Retour aux sources", *Traverses* 43 ("Le génie de la ponctuation"), fév. 1988, 33-47 (1988b).
- F. Desbordes, "Ecriture et ambiguïté d'après les textes théoriques latins", *Modèles linguistiques* V/2, 1983, 13-37.
- F. Desbordes, *Idées romaines sur l'écriture*, Presses Universitaires de Lille, 1990.
- W. Dennison, "Syllabification in Latin Inscriptions", *Classical Philology* 1, 1906, 47-68.
- J. Derrida, *De la grammatologie*, Paris, Minuit, 1967.
- M. Détienné (éd.), *Les savoirs de l'écriture en Grèce ancienne*, Presses Universitaires de Lille, 1988.
- H. Frei, "Qu'est-ce qu'un dictionnaire de phrases ?", *CFS* 1, 1941, 43-56.
- H. Frei, "L'unité linguistique complexe", *Lingua* XI, 1962, 128-140.
- J. Friedrich, *Elementarbuch der hethitischen Sprache* I², Heidelberg, 1960.
- M. Fruyt et M.-J. Reichler-Béguelin, "La notion de mot en latin et dans d'autres langues indo-européennes anciennes", Colloque de Paris IV sur le Mot, novembre 1988, *Modèles linguistiques* 12/1, juin 1990, 21-46.
- I. J. Gelb, *A Study of Writing*³, London and Chicago, The University Chicago Press, 1963.
- A. Giurescu, *Les mots composés dans les langues romanes*, La Haye-Paris, Mouton, 1975.
- R. Godel, "Questions concernant le syntagme", *CFS* 25 (= *Mélanges H. Frei*), 1969, 115-131.
- J. Goody, *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Paris, Minuit, 1979 (éd. anglaise: 1977).
- J. Goody, *La logique de l'écriture*, Paris, Armand Colin, 1986.
- G. Granger, *Langages et épistémologie*, Paris, Klincksieck, 1979.
- A. Grésillon, "Mi-fugue mi-raison. Dévaliser les mots-valises", *DRLAV* 29, 1983, 83-107.
- A. Grésillon, "Le mot-valise: un monstre de langue ?", in S. Auroux et alii (éds), *La linguistique fantastique*, Paris, Denoël, 1985, 245-259.
- M. Guarducci, *Epigrafia greca* I, Rome, 1967.

- E. Hermann, "Zur kyprischen Silbenschrift", *IF* 19, 1906, 240-249.
- M. Lejeune, *Mémoires de philologie mycénienne*, 1^e série, Paris, 1958.
- H. Lüdtke, "Zur Problematik des Wortbegriffs", in *Studia Linguistica Diachronica et Synchronica ...W. Winter sexagenario*, U. Pieper et G. Stickel (éds), Berlin, W. de Gruyter, 1985, 527-536.
- J. Marouzeau, "Sur l'enclise du verbe 'être' latin", *MSL* 15, 1908-1909, 230-236.
- H. Marrou, *Histoire de l'éducation dans l'antiquité* ⁶, Paris, 1965.
- A. Martinet, "Le mot", in *Problèmes du langage*, Paris, Gallimard, 1966, 39-53.
- A. Martinet, "Les choix du locuteur", *Revue philosophique*, t. CLVI, 1966a, 271-282.
- A. Martinet, "Syntagme et syntème", *La Linguistique* 1967/2, 1-41.
- A. Martinet, "Mot et syntème", *Lingua* 21, 1968, 294-302.
- A. Martinet, "De quelques unités significatives", in Amacker R., De Mauro T., Prieto L.J. (éds), *Studi saussuriani per Robert Godel*, Bologne, Il Mulino, 1974, 223-233.
- O. Masson, *Les inscriptions chypriotes syllabiques*, Paris, 1983.
- C. Metz, "Remarque sur le mot et sur le chiffre", *La Linguistique* 1967/2, 41-56.
- E. Otha Wingo, *Latin Punctuation in the Classical Age*, La Haye-Paris, Mouton, 1972.
- L. J. Prieto, *Etudes de linguistique et de sémiologie générales*, Genève-Paris, Droz, 1975.
- L. J. Prieto, "Lingue grafiche e lingue foniche", in C. Vallini (éd.), *Scrittura e scrittura. Seminario interdisciplinare su teoria e prassi della scrittura*, Napoli, Istituto Universitario Orientale, 1983, 5-20.
- S. Reinach, *Epigraphie grecque*, Paris, 1885.
- P. Saenger, "Physiologie de la lecture et séparation des mots", *Annales ESC*, juillet-août 1989, n^o 4, 939-952.
- F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, éd. par C. Bally et A. Sechehaye, Paris, Payot 1916 (éd. critique par T. De Mauro, 1972; éd. critique et synoptique par R. Engler, Wiesbaden, Harrassowitz, dès 1967).
- H. Seiler, "Zum Verhältnis von Wort und Satz in indogermanischen Sprachen", in *II. Fachtagung für indogermanische und allgemeine Sprachwissenschaft*, Innsbrucker Beiträge zur Kulturwissenschaft, 1962, 163-174.
- A. Sechehaye, "Locutions et composés", *JPs* 18, 1921, 654-675.
- E. Schwyzer, *Griechische Grammatik* I, München, 1939.
- J. Vachek, "Contribution au problème de la langue écrite", article de 1939 traduit par J. Caussat et paru dans *LINX* 12, 1985, 7-23, avec une introduction de J.-L. Chiss et C. Puech.